FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

BUREAU DU 2 décembre 2025
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h10

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) – DEGOS Jean-Marc (SG) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise – IRAZOQUI Daniel - DANDALEIX Christian

Chargés de Mission Permanents
BELLAMY Pierre - SYLVESTRE Henry – Jean-Jacques GOURDY - Thierry COMET – Julien LEHAY - Bertrand BRASSET

Chargés de Mission
Pierre SOUCHAUD – Didier JAMBON – Hervé DUBES

Salarié
RESSIGUIE Damien (DG)

EXCUSES :

Membres du Bureau
TEINTURIER Jennifer

Chargés de Mission Permanents
DEGUILHEM Christophe

1/ APPROBATION RD DU 12/1125 (Philippe)
Le RD est approuvé à l'unanimité ; il a été diffusé aux membres du codir et publié en ligne.

2/ MODIFICATION PRESIDENT C° ''RUGBY LOISIR A 5'' (Julien)
Julien souhaite être épaulé par des personnes qualifiées et motivées pour animer les C° dont il a la responsabilité. A cette fin, il propose Paul GARDET (33) à la présidence de la C° RUGBY LOISIR A 5. **Voir P.J.**
Proposition adoptée à l'unanimité.

3/ SOLLICITATION TV7 ''TERRE OVALIE'' (Damien & Didier)
Le bureau échange sur le dossier TV7 (groupe Sud-Ouest) que Didier connait très bien.
Damien et Didier estiment que la Ligue ne doit pas financer ce qui sert de contenu éditorial à TV7, ne constituant pas de la publicité mais de l'information.
Le contrat arrivé à échéance et dont SO propose un renouvellement pour le même montant de 13 000 € représente un budget très important, pour une diffusion essentiellement sur la Gironde (un peu de diffusion sur les départements limitrophes, mais très faible).
La ligue n'a pas vocation à financer une entreprise privée, même s'il est important de conserver de bonnes relations avec un média important de notre région.
Pierre SOUCHAUD souligne que le salon des journalistes sportifs fin mars à Châtelaillon-Plage permettra de cultiver ces bonnes relations et de faire passer des messages positifs sur notre discipline.
Michel évoque les ''ETOILES DU RUGBY'' qui est un évènement très intéressant mettant à l'honneur des pratiquants de notre région, même si elle concerne essentiellement les départements couverts par SO.
Il est décidé de ne pas renouveler le contrat avec TV7/SO sous sa forme actuelle et d'étudier les axes d'une nouvelle collaboration axée sur la promotion ponctuelle de nos évènements.
Damien et Didier prendront contact avec SUD-OUEST.

4/ BILAN ''OSCARS DE CŒUR'' EN CREUSE (Hervé)
Hervé DUBES présente et commente le bilan de la soirée du 13/11.
Voir : https://youtu.be/Pl6vyblEsm0?si=SC8EkXSUbQAudABY
Née d'une volonté politique du président Michel RECHEDE, ces ''oscars de cœur'' ont pour ambition de mettre à l'honneur un ou plusieurs clubs considérés comme méritants au sein de la région néo-aquitaine.
Pour cette première édition en Creuse, ont été célébrés les quatre clubs du département : le RC Guérétois Creuse, le Stade Marchois, le Rugby Club Aubussonnais 23 Sud et le RC Dunois.
L'événement, organisé avec le soutien du Comité Départemental de la Creuse, présidé par Marc REEB, s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités locales et institutionnelles et de Florian GRILL et Pierre VILLEPREUX.

Par ailleurs, Hervé informe des modifications apportées au règlement des OSCARS pour 25/26, souhaitées par Michel : les clubs récompensés évolueront exclusivement au sein des divisions régionales et le LABEL CLUB ENGAGE est intégré aux critères d'attribution.
Le Bureau avalise.

5/ LOCAUX ANTENNE AGEN - PROJETS AVENANTS VILLE D'AGEN/LIGUE ET CODEP 47 (Jérôme)
Jérôme LAJUS présente les grandes lignes de l'avenant à la convention avec la Ville d'Agen concernant l'antenne d'Agen : loyer réduit à hauteur de la surface octroyée à la ligue.
Les services de la Mairie se sont bien installés depuis le 17 novembre en bonne entente avec la ligue et le CODEP 47.
Les CTC sont installés au SUA en Tribune LACROIX depuis le 20/11 (loyer gratuit jusqu'au 31/10/26).
Les services de la Mairie se proposent de prendre en charge la partie ménage intégralement, ainsi que le contrat de distribution de la fontaine à eau.
En ce qui concerne le ménage, Tounes DJEBARA, salariée à, temps partiel de la ligue en charge de celui-ci, fera valoir ses droits à la retraite (vu avec les RH) à compter du 10/01/2026 et ne sera donc pas remplacée.
Resteront à solutionner : la rétroactivité de la date du nouveau bail (à discuter), le dossier assurance du site (qui doit intégrer une clause de non-renonciation dans le nouvel avenant) et la régularisation du paiement de la taxe foncière (explication du processus du remboursement par les services de la mairie) à la charge de la Ville.
Michel et Jean-Marc rencontreront le Maire pour solutionner ces points le 9/12 prochain à Agen.

6/ JOURNEE DES FINALES FEMININES 2026 - APPEL A CANDIDATURES FFR (Florian)
Voir P.J.
Florian MERCADER présente le dossier d'appel à candidatures envoyé par la FFR aux ligues à destination des clubs en capacité de répondre au cahier des charges, avant le 21/12. Il insiste sur le grand intérêt d'organiser une telle manifestation, excellent vecteur de développement pour la pratique féminine et source de revenus pour le club.
Damien alerte sur le fait que la date (06/06/26) est très concurrentielle : dernière journée top 14, étape circuit Rugby Seven à Bordeaux….
Florian va établir dès demain une liste des clubs de notre ligue ayant une pratique féminine en leur sein susceptible de postuler auprès de la FFR (qui a déjà reçu 3 candidatures) ; ces clubs recevront le dossier de candidature en leur précisant que la C° de Développement de la Pratique Féminine les assistera dans leurs démarches.

7/ ORGANISATION CHALLENGE RUGBY SANTE N°4 (Julien)
La commission Rugby Santé souhaite organiser le 4ème Challenge Rugby Santé que Julien, après échanges avec Katia BONNOT, présente au Bureau. Ce challenge permet à notre ligue d'être toujours dans l'action et le concret dans le domaine du Rugby Santé.
La date choisie serait le dimanche 17 mai 2026 à Lormont de 8h à 16h.
La C° et les CTC référents gèrent les contenus pédagogiques et le suivi du budget alloué.
La C° souhaiterait profiter de l'opportunité pour convier les 145 participants au match France/Angleterre.
L'IREF sera sollicité pour la mise à disposition de stagiaires BP, ainsi que la commission médicale pour intervenir si besoin et prévoir une animation "*Rugby SANTÉ et Bienfaits de l'activité physique et sportive".*
La commission travaille par ailleurs en collaboration avec la C° Communication, à la rédaction de documents spécifiques à notre ligue dans le cadre de la pratique du rugby santé qui seront soumis prochainement au Bureau.
Le Bureau avalise l'organisation de ce Challenge
Julien assurera la coordination organisationnelle avec Katia BONNOT.

8/ COMMUNICATIONS PDT, VP, TG
- Michel informe de :
 - Finales régionales "Beach Rugby" ligue auront lieu le 10/07/2026 : le partenariat avec SUD OUEST ne sera pas renouvelé – une réunion est prévue dans le mois avec la mairie d'Arcachon pour maintien ou non sur site actuel (à défaut, d'autres sites sont envisagés).
 - Michel et Damien ont rencontré le directeur régional de Total Energie NA ; de potentiels partenariats sur des projets sociétaux et évènementiels ont été évoqués.
 - Michel informe du programme de la visite du Président de la FFR dans les départements 40 et 64 qui sera, une nouvelle fois, autour des terrains, dans la Ligue Nouvelle-Aquitaine, pour être toujours au service des clubs :

 Vendredi 12 décembre 2025
 - 12h00 Il inaugurera le nouveau terrain du Stade de PARENTIS, répondant ainsi à l'invitation de Marie-François NADAU, Maire de PARENTIS
 - 19h30 Il assistera à la rencontre de PRO D2 entre DAX et COLOMIERS
 - Nuit à DAX

Samedi 13 décembre 2025

- 10h30 Il rencontrera les Dirigeants de l'A.S.SOUSTONS lors de l'entraînement de l'Ecole de Rugby qui a été labellisée 3 étoiles
- 15h30 Il assistera à ASCAIN à la rencontre de National U18 entre l'entente LA NIVELLE et MAULEON
- 19h30 Il assistera à BAYONNE à la rencontre Elite 2 Féminine entre l'A.S.BAYONNE et le STADE FRANÇAIS
- Nuit à BAYONNE

Dimanche 14 décembre 2025

- 11h00 Il rencontrera les Dirigeants de l'U.S.CAMBO
- 15h30 Il assistera à USTARITZ à la rencontre de Régionale 1 entre USTARITZ et JOSBAIG
- Il regagnera PARIS en fin de journée.

- Michel rappelle que trois invitations ont été adressées aux élues pour la cérémonie "Etoiles du Rugby Féminin" le 16 décembre 2025 à Bordeaux.
- Michel rappelle l'important travail de communication qui a été fait en direction des clubs pour les inciter vivement à participer aux AGF FFR du 06/12 et LRNAR du 10/12.

- Jean-Marc informe de :
 - L'organisation de l'AGF du 10/12 en visioconférence est en place, en collaboration avec notre prestataire EASY QUORUM pour les votes.
 - Un rdv avec un cabinet d'audit en assurances le 03/12 devant déboucher sur un appel d'offre en lien avec des partenariats.
 - Le départ d'Aurore DEILLIER sera effectif le 09/12 ; Aurore a envoyé un mail informant des personnes à contacter et des process à suivre après son départ.

- Jacques informe de :
 - Une expérimentation est en cours avec deux autres ligues et les responsables des finances FFR pour calquer l'observatoire du rugby POWERBI au suivi budgétaire (tableaux de bord, historique des comptes…).
 - Le recouvrement des dettes de clubs à la FFR est en cours.
 - En réponse à une question de Thierry COMET, aval est donné par le Trésorier à l'organisation de repas de fin d'année dans les pôles en présence des élus et salariés.

- Philippe informe de :
 - Les webinaires mensuels organisés en collaboration avec Julien LEHAY rencontrent un vif succès : 12 participants en octobre sur le thème "DSVE" et 50 en novembre sur le thème des "rugbys loisir" ; les prochains auront lieu le 16/12 sur le thème des VSS (Valérie MOGA) et le 27/01 sur le rôle de l'AFDAS.
 - Au départ à destination des 52 élus et des salariés, ces webinaires seront élargis aux clubs.

9/ INTERVENTIONS DIVERSES

- Daniel IRAZOQUI souligne que les travaux au niveau de l'antenne de Bayonne sont achevés et que le site est très opérationnel.
- En réponse à une question de Jean-Jacques GOURDY, il répond que les problèmes relationnels ponctuels au niveau de quelques ODM sont gérés.
- Pierre BELLAMY mentionne que la FFR nous a accordé 7 services civiques complémentaires ce dont les clubs demandeurs ont été informés.
- Pierre BELLAMY rappelle que Florian GRILL rendra visite au club de LA COURONNE (16) le 31/01/26.

Michel RECHEDE
Président

p/o



FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE AQUITAINE

COMMISSION RUGBY LOISIR
RUGBY A 5 BIEN ETRE

NOM	PRENOM	FONCTION	POLE ADM	ELUE	TEL	MAIL
GARDET	**PAUL**	**MEMBRE**	**GUYENNE**	**NON**		**gardetpaul@outlook.fr**
LEHAY	**JULIEN**	**VP**	**GUYENNE**	**OUI**	06 62 56 85 51	**lehayjulien@gmail.com**
BRETHES	STEPHANE	MEMBRE	GUYENNE	NON		steph.brethes@bbox.fr
CAZADE	ALEXANDRE	MEMBRE	GUYENNE	NON	06 52 28 54 36	
COMBI	DIDIER	MEMBRE	CBBL	NON	06 07 33 62	
GREGIS	MARION	MEMBRE	POITOU-CHA	NON	06 40 30 96 25	
GRELLAUT	JEAN PHI	référent arbitre	POITOU-CHA	NON	07 49 96 68 23	jptaz@me.com
GUILLOT	Christophe	MEMBRE	CBBL	NON		c.guillot64@orange
RENAUDET	LAURENT	MEMBRE	POITOU-CHA	NON	07 87 10 01 42	
SIBILEAU	STEPHANE	MEMBRE 5	POITOU-CHA	NON	06 72 28 41 44	
TIERS	ERIC	MEMBRE	LIMOUSIN/PERIGORD	NON	06 22 01 73 29	
VIGNAL	STEPHANE	MEMBRE 5	LIMOUSIN/PERIGORD	OUI	06 15 48 75 14	vignal.stephane@neuf.fr

Soutien	NOM	PRENOM	FONCTION	POLE ADM	TEL	MAIL
technique	GOUSSEAU	SIMON	CTC	LRNAR	06 31 54 31 43	simon.gousseau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
Administratif	MIOT	SYLVIE	Assistante	LRNAR	05 49 79 30 38	Sylvie.miot@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
Administratif	JOUFFREAU	LEO	Assistant	LRNAR	06 84 82 29 72	leo.jouffreau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION
Appel à candidatures

JOURNEE DES FINALES FEMININES 2026

ELITE 2 FEMININE
RESERVES ELITE
FEDERALE 1 FEMININE
FEDERALE 2 FEMININE
FEMININES « Moins de 18 ans » à XV – ELITE
FEMININES « Moins de 18 ans » à XV – ACCESSION

TABLE DES MATIERES

I. RAPPEL DES PIECES CONSTITUTIVES DE L'APPEL A CANDIDATURES _____ 3
II. CALENDRIER DE LA CONSULTATION _____ 3
III. REMISE DES CANDIDATURES _____ 3
IV. CRITERES D'ATTRIBUTION _____ 4

I. RAPPEL DES PIECES CONSTITUTIVES DE L'APPEL A CANDIDATURES

- Le présent règlement de consultation
- Le cahier des charges d'organisation de la Journée des Finales Féminines

II. CALENDRIER DE LA CONSULTATION

Dates	Etapes
19 novembre 2025	Diffusion de l'appel à candidatures
21 décembre 2025	Date limite de dépôt des candidatures
Fin janvier 2026	Annonce du candidat retenu

III. REMISE DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 21 décembre 2025.

Le dossier devra obligatoirement comprendre :

- Un courrier officiel signé du Président du club

- Une présentation détaillée comprenant a minima :
 - Une présentation du site : plan, descriptif, capacité, nombre de vestiaires, nombre de terrains et qualification …
 - Une proposition de déclinaison événementielle répondant aux parties du cahier des charges :
 - Plan de promotion
 - Stratégie Billetterie
 - Animation
 - Déroulement des opérations
 - Description des moyens humains
 - …
- Recommandation : un courrier de soutien de la Ligue Régionale

Le dossier de candidature complet doit être envoyé au plus tard le 21 décembre 2025, à l'adresse competitions@ffr.fr

IV. CRITERES D'ATTRIBUTION

Afin d'analyser les candidatures, la F.F.R. a défini les critères d'attribution comme suit :

CRITERES	PONDÉRATION
ENCEINTE SPORTIVE	**50%**
Accessibilité	*10%*
Capacité	*5%*
Qualité et configuration des infrastructures	*20%*
Garanties apportées par le site en termes d'accueil des clubs et des spectateurs	*15%*
QUALITE ET COHERENCE DU PROJET EVENEMENTIEL	**30%**
Plan de communication / promotion	*10%*
Stratégie billetterie	*15%*
Animations	*5%*
ENGAGEMENT ET MOTIVATION DU CANDIDAT	**20%**
Expérience du candidat dans l'organisation d'évènements	*10%*
Garanties apportées sur les moyens alloués à l'évènement	*10%*

Chaque candidat se verra attribué une note sur 100.